

Les illusions dangereuses de la baisse des charges

par Francisco Vergara

A l'occasion de la publication du *Rapport Malinvaud*¹ (concernant les effets que pourrait avoir sur l'emploi une diminution des cotisations sociales) se sont manifestées certaines idées fausses susceptibles d'entretenir des illusions sur la manière de réduire le chômage en Europe. Rappelons que la question posée dans ce *Rapport* est de savoir si une diminution du coût du travail (du travail en général ou du travail non qualifié en particulier) est de nature à produire une augmentation non-négligeable de l'emploi - et cela dans un délai raisonnable de temps. C'est à cette question que tentent de répondre les études statistiques qui cherchent à estimer l'ordre de grandeur et le signe (positif ou négatif) de *l'élasticité de la demande de travail* par rapport à son coût.

Il n'y a aucun consensus

La première idée fautive est de croire que les experts sont d'accord entre eux et que ce sont seulement des préjugés et des intérêts politiques qui retardent la mise en œuvre des mesures nécessaires. Telle semble être, par exemple, l'opinion de Jean Pisani-Ferry (conseiller de Dominique Strauss Kahn) qui écrit dans ses « Commentaires » annexés au *Rapport Malinvaud* : « Il existe aujourd'hui un *consensus* au sein de la profession pour considérer que l'élasticité prix de la demande de travail est *significative*² ».

Mais les spécialistes du marché du travail de l'OCDE, qui ont passé en revue

plus de quarante études économétriques récentes sur la question, n'ont trouvé aucun consensus : « Les résultats des études sont *particulièrement contradictoires* ... certains auteurs concluent à un effet négatif mais généralement limité ... pour d'autres, les effets sont statistiquement *non significatifs* ou bien sont faiblement *positifs*³ ». Rappelons que lorsque l'élasticité obtenue dans une estimation de ce genre est « positive », cela veut dire qu'une augmentation du coût du travail s'accompagne, non d'une diminution de l'emploi (comme peut le suggérer l'intuition) mais plutôt d'une *augmentation* de celui-ci. Dans de tels cas la feuille de paie n'est pas l'ennemi de l'emploi.

Dans son *Rapport*, Edmond Malinvaud constate aussi - tout comme l'OCDE - le caractère contradictoire des « acquis » de la théorie et des études empiriques : « ces acquis nous laissent souvent dans le doute quant à l'intensité, *et même quant au sens*, que pourraient avoir, dans un cas concret bien défini, certains des effets qui nous intéressent le plus⁴ ».

Remarquons - pour redresser une autre erreur assez répandue - que lorsque les statisticiens écrivent qu'un résultat est « significatif », ils n'entendent pas du tout par là que l'élasticité soit *importante* ou *grande* (que l'emploi soit *très sensible* à son coût) ; cela veut dire uniquement que l'estimation est *fiable*. Comme on le voit d'après la citation des experts de l'OCDE donnée ci-dessus, même lorsque le résultat

est *statistiquement significatif* (fiable) – ce qui n'est pas toujours le cas – l'effet emploi est faible (« généralement limité »). Ce n'est pas « l'élasticité » qui est significative (comme l'écrit Pisani-Ferry), c'est « le *degré de fiabilité* de l'estimation » qui l'est.

La solution est-elle dans la flexibilité ?

Le débat sur le signe (positif ou négatif) et l'ordre de grandeur (important ou faible) de l'élasticité de la demande de travail (par rapport à son coût) est étroitement lié aux divergences d'opinion qui existent concernant *les rigidités du marché du travail* en tant que cause du chômage et le rôle que pourrait jouer *la flexibilité* en tant que remède. Pour certains, comme le président de la Banque centrale européenne, Wim Duisenberg « le chômage est dû au manque de flexibilité du marché du travail⁵ ». Une opinion similaire a été avancée par Pierre Alain Muet (conseiller économique de Lionel Jospin) qui a écrit : « que les rigidités des prix et des salaires soient à l'origine de la persistance d'un chômage élevé en Europe est une opinion que partagent sans doute *tous les économistes*⁶ ».

Mais, comme pour la question de l'élasticité, c'est une grave erreur de croire que l'avis des experts est unanime sur ce point. Ainsi, dans le rapport *L'emploi dans le monde 1995*, du Bureau international du travail (auquel ont collaboré une foule de spécialistes du marché du travail), on peut lire : « les faits *ne corroborent pas* la thèse selon laquelle la persistance du chômage en Europe serait due en grande partie aux rigidités du marché du travail⁷ ». Cette opinion est, d'ailleurs, partagée par des théoriciens néo-classiques prestigieux, comme Robert Solow et Frank Hahn dans leur article « Is Wage Flexibility a Good Thing ? » (« La flexibilité des salaires, est-elle une bonne chose ?⁸ »). Une opinion similaire est développée par Richard Freeman (professeur à Harvard et à la London School of Economics) dans son

article « The Limits of Wage Flexibility to curing unemployment » (« Les limites de la flexibilité salariale en tant que solution au chômage⁹ »). La même idée est avancée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe dans son dernier *Economic Survey of Europe* (4 mai 1999, Ch. I, §2.i).

Et ces opinions ne sont pas le résultat de réflexions hétérodoxes menées dans le cadre de nouvelles théories. Depuis les débuts de l'économie mathématique les grands théoriciens de cette discipline (de Augustin Cournot à Paul Samuelson et Kenneth Arrow) ont été sceptiques à l'égard de la flexibilité comme procédure d'ajustement¹⁰.

Il ne semble donc pas utile, lorsqu'on cherche les meilleurs moyens de lutter contre le chômage, d'essayer d'intimider en parlant d'un prétendu *consensus* entre les économistes ou de se faire des illusions sur l'impact que pourrait avoir une réduction des cotisations sociales. De telles certitudes peuvent conduire à négliger l'étude d'autres pistes ; des pistes que suggère l'expérience française. Dans le Limouzin, par exemple, le taux de chômage est moitié celui du Languedoc-Roussillon (8,8 contre 16,5%), en Alsace il est moins de moitié du niveau de Nord Pas de Calais (7% contre 15,4%) pourtant, le poids des cotisations sociales est sensiblement le même dans ces différentes régions.

¹ Edmond Malinvaud, *Les cotisations sociales à la charge des employeurs : analyse économique*, La Documentation française, 1998.

² *Idem*, p. 108.

³ OCDE, *Perspectives de l'emploi, juin 1998*, p. 50.

⁴ *Op. cit.*, p. 21.

⁵ « La confiance ne tombe pas du ciel, il faut la gagner », interview dans *Le monde*, 31 décembre 1998.

⁶ Dans *Le chômage persistant en Europe*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994, p. 19.

⁷ BIT, *L'emploi dans le monde*, Genève, 1995, p. 152.

⁸ Dans *Wage Rigidity and Employment*, John Hopkins University Press, 1996.

⁹ *Oxford Review of Economic Policy*, Vol. 11, N° 1.

¹⁰ Voir : « Théorie économique : flexibilité des salaires et ajustement », *Le monde (Economie)*, 4 octobre, 1994.

—
Francisco Vergara est économiste et statisticien.